

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 94

Artikel: Au jour le jour : la protection civile

Autor: Sch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les livres d'école donnent une fausse image de la vie professionnelle

Les lignes ci-dessous sont extraites d'une interview de Peter Atteslander, professeur à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne.

— Professeur, le nombre des livres d'école en Suisse s'élève à 1006. Cela provient du fait que presque tous les cantons se fournissent eux-mêmes en matériel d'instruction. Il en résulte que les livres d'école sont souvent dépassés, car ils doivent pouvoir servir longtemps en raison de leur tirage limité. Vous avez déclaré en son temps que nos livres de lecture donnent de la vie professionnelle une image tout à fait surannée. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

— La plupart des récits qu'on peut lire dans nos livres de lecture se déroulent dans la première partie de ce siècle si ce n'est même à la fin du siècle dernier. Cinq pour cent seulement des récits traitent des thèmes actuels. L'avenir est complètement négligé. Ces considérations résultent d'une analyse faite par M. Ernst König sur les livres de lecture des classes de cinquième de six cantons représentatifs de la Suisse. La part des professions agricoles, dans ces livres est de 45,5 % alors que les professions modernes ne sont prises en considération qu'à raison de 8 %.

— On parle beaucoup du dépeuplement des campagnes. N'est-il pas juste que l'intérêt pour les métiers agricoles soit suscité de cette manière ?

— Les récits idéalisent la vie de la campagne et ne sont guère en mesure d'intéresser l'enfant pour le métier d'agriculteur. On voit ce dernier marcher dans les champs et semer à la main. En plus de sa force musculaire, il dispose tout au plus de celle d'un cheval. Il n'est question d'un tracteur que dans un seul récit. Et encore faut-il le mettre en marche à la manivelle !

— Quels sont les autres métiers qui jouent un rôle important ?

— Les métiers au niveau du village, tels que maître d'école, médecin et pasteur occupent la première place. Le marchand, le berger, le pêcheur, le vacher relèvent eux aussi une culture d'essence paysanne. Le maçon, le tisserand et le bûcheron sont les seuls qui puissent permettre de conclure à l'existence d'un début d'industrie. Les transports, eux, ne sont représentés que par le guide, le batelier et le cocher. Dans tout le matériel examiné par König, il n'y a aucun chauffeur et aucun mécanicien sur locomotive.

— Qu'en est-il des traditionnelles professions artisanales ?

— Le forgeron et le cloutier passent en premier. Suivent le tisserand, le batelier et le menuisier. Ceux-ci existent plutôt en tant que figures ou caractères. Contrairement aux activités paysannes, l'exercice de leur profession ne fait guère l'objet de descriptions.

— Les métiers modernes, les métiers qui n'ont fait leur apparition qu'au moment de l'industrialisation ne sont donc mentionnés que dans une proportion de 8 %. Pouvez-vous nous donner quelques précisions à ce sujet ?

— Lorsqu'il est question d'une activité urbaine, on parle de rues étroites et sombres. On vide aussi cette activité de son sens. On donne de la vie de l'ouvrier des images effrayantes. On le décrit, quittant sa maison dans le brouillard, au petit matin, travaillant dans des ateliers sombres et sales, rentrant chez lui tard le soir, mort de fatigue. Et pourtant, l'ouvrier suisse est fier de sa profession. Il dispose d'une information qui lui permet de juger les événements, il jouit de loisirs, il fait partie d'associations et se rend dans les mêmes lieux publics que les propriétaires. De plus en plus, on exige de lui des qualifications accrues et souvent, il ne travaille plus de ses mains, il dirige des machines. On ne peut donner en exemple qu'un seul livre de lecture, celui qui est distribué en Suisse centrale. Publié par une maison d'édition privée, il y est fait état de professions modernes, par le truchement notamment d'une visite à l'aéroport de Kloten.

— Quelle image donne-t-on de la femme ?

— L'émancipation de la femme n'a pas cours dans les livres de lecture. La femme est cantonnée dans son foyer ou exerce une activité liée à l'agriculture. Elle est paysanne, taucheuse, servante, ou encore lessiveuse. Dans les livres examinés par König, l'infirmière est mentionnée à deux reprises, l'institutrice, la vendeuse et la dactylo chacune une reprise.

— Plus de la moitié des enfants de notre pays grandissent dans des agglomérations de plus de 5000 habitants. Ils assistent à l'essor industriel, regardent la télévision, écoutent la radio et lisent les journaux destinés à la jeunesse. Pensez-vous dans ces conditions que les livres d'école soient vraiment à même de donner une fausse image de la vie professionnelle ?

— Certainement car les enfants apprennent à lire avec ces livres. Ils doivent donc se concentrer sur les textes qu'on leur présente. Les échecs professionnels qui peuvent se produire par la suite sont souvent le résultat de représentations fausses de la vie professionnelle.

Jola B. Schweizer.

Allô la ville, ici la campagne

Monsieur Mansholt, que proposez-vous ?

L'agriculture européenne a tremblé sur ses assises : M. Mansholt, vice-président de la commission chargée des questions agricoles, a exposé lors d'une réunion du Conseil des ministres le fameux plan visant à réformer l'agriculture européenne dans l'espace de dix ans.

Abondamment commenté tant dans les milieux ruraux qu'urbains, aussi bien dans les pages du *Marché* commun qu'en Suisse, le « Plan Mansholt » remet en question les structures de l'agriculture d'aujourd'hui.

Si l'on considère l'échec du plan agricole européen adopté à Stresa en 1958 — plan qui a conduit au marasme que l'on connaît actuellement, on se persuade aisément de l'urgence d'un programme de réforme. Mais résoudra-t-il davantage de questions que les précédents ?

Il ne m'appartient pas d'apporter ici des considérations sur un programme qui touchera avant tout l'agriculture des pays du *Marché* commun. Si la Suisse n'en subira pas directement les conséquences, elle sentira inévitablement les remous de cette vague de fond. Pour tant, il nous semble utile, à simple titre d'information, d'analyser pour vous, à l'heure Mansholt, les grandes lignes de ce plan.

SITUATION ACTUELLE

Il ressort de l'étude de la situation agricole actuelle que la croissance annuelle de la production a été de 1957 à 1965 de 3,3 % par an. Par contre, la population agricole des six pays membres a diminué pendant ce même laps de temps de 5 millions d'unités. Donc, on peut conclure qu'avec une population restreinte la production augmente, dépassant déjà largement le stade de l'auto-alimentation. Produits laitiers, sucre, blé tendre, fruits vont au-delà des besoins de la consommation.

En plus, les dépenses de soutien des marchés (subventions, dumping, etc.) vont croissant. Et l'on peut s'attendre à de nouvelles augmentations si l'on ne parvient pas à court terme à adapter les structures de production.

TROP DE PETITES EXPLOITATIONS

Le rapport Mansholt relève que 170 000 exploitations, soit le 3 % au total, ont une superficie supérieure à 50 ha. En revanche, deux tiers des exploitations disposent de moins de 10 ha. Il en résulte un travail irrégulier et des investissements disproportionnés.

Selon M. Mansholt, il faudrait un minimum vital de 80 à 120 ha de culture céréalière, 40 à 60 vaches (actuellement 80 % des exploitations comptent moins de 10 vaches). Quant au secteur de l'élevage, il est préconisé des ateliers de 150 à 200 bovins, 450 à 600 porcs. En aviculture, production d'au moins 100 000 poulets par an ou pour les œufs minimum 10 000 pondueuses.

SPECIALISATION OU ENTREPRISES PLURI-FAMILIALES

Comment dans l'esprit Mansholt prévoit-on la suppression de ces petites exploitations ? La création d'« exploitations agricoles modernes » peut être selon le promoteur du plan, le résultat de l'agrandissement d'une seule exploitation ou la réunion de plusieurs petites. Ces « exploitations agricoles modernes » se différencieront des « unités de production » dans la mesure où les premières ne seront pas axées comme les secondes sur une seule production.

Afin de promouvoir ces nouvelles structures, M. Mansholt prévoit une série d'encou-

ragements d'ordre financier : subvention à la création, aide de démarrage, aide aux investissements, garanties de crédit. Bien qu'il affirme que cette nouvelle orientation sera le résultat de la libre initiative des producteurs, les observateurs constatent que cette liberté de décision se résume à peu de chose puisque seuls les agriculteurs acceptant et ayant les moyens d'œuvrer dans le sens indiqué par le programme de réforme seront épaulés.

ET LES AUTRES ?

Diminuer le nombre des exploitations ne suffit pas. Le plan Mansholt prévoit une réduction de 50 % de la population agricole dans l'espace de ces dix prochaines années. Ce seront donc cinq millions d'agriculteurs des six pays du *Marché* commun qui devront être mis à la retraite ou reconvertis professionnellement.

Il importera avant toutes choses de créer de nouveaux emplois dans les régions d'exode rural afin d'éviter que certaines contrées ne se trouvent vidées de leur population.

Puis un programme social a été mis sur pied prévoyant :

- la mise à la retraite de tous les agriculteurs de plus de 65 ans ;
- l'octroi d'allocations de vieillesse anticipées ;
- mesures de conversion professionnelle, bourses d'étude pour jeunes de 16 à 20 ans ;
- l'octroi de primes pour les terres mises à disposition du plan.

CINQ MILLIONS D'HECTARES DE TERRE EN TROP...

Dans sa recherche d'un équilibre entre l'offre et la demande, M. Mansholt ne se contente pas de réduire le nombre des exploitations et celui des exploitants. La seule formule qui selon lui éviterait un accroissement de la production sera de réduire de cinq millions d'hectares les surfaces actuellement exploitées. Trois à quatre millions pourraient être rebisés afin de remédier à la pénurie importante de bois qui selon la FAO menace la communauté européenne pour les prochaines années. Le reste sera destiné à la création de zones de détente et de parcs naturels.

UNE VISION DE L'ESPRIT ?

Voici condensé à l'extrême le vaste plan Mansholt dont l'application coûtera des milliards aux pays membres du *Marché* commun. Cette réforme en profondeur apportera-t-elle un terme à la situation inextricable de notre agriculture contemporaine ? Promouvoir de très grandes exploitations à l'heure où la jeune génération paysanne recherche principalement l'exploitation à caractère familial (l'enquête menée par l'Université de Louvain auprès des jeunes ruraux d'Europe en fait foi) paraît une utopie.

Aligner les chiffres, établir des graphiques est du ressort de l'esprit. Mais préparer l'avenir en tenant compte de l'individu, avec ses goûts, ses aspirations, ses espoirs, c'est composer avec le cœur.

Or, cet élément-là, M. Mansholt s'est gardé de le mettre dans la balance. L'avenir dira si l'on pouvait s'en passer.

Yv. Bastardot.